

DRH

Nancy, le 10/10/25

DPE – DPATSS - SEJS

Le recteur de la région académique Grand Est
Recteur de l'académie de Nancy-Metz
Chancelier des universités

9 rue des Brice

C.O. n°30013

54035 Nancy Cedex

à

Mesdames et Messieurs les chefs de division et de service
Mesdames et Messieurs les directeurs de CIO
Mesdames et Messieurs les directeurs des établissements d'enseignement
privés sous contrat
Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement
Mesdames et Messieurs les délégués académiques
Mesdames et Messieurs les conseillers techniques et chargés de mission

Réponse obligatoire pour le 5 décembre 2025
Concerne tous les agents ayant au moins un enfant à charge.

Objet : Contrôle des conditions de versement du supplément familial de traitement (SFT) – année scolaire 2025-2026

Les conditions de maintien du supplément familial de traitement (SFT) sont soumises annuellement au contrôle de mes services concernant notamment, la situation familiale, la charge effective des enfants, la production d'un certificat de scolarité pour les enfants de plus de 16 ans, la non perception d'un avantage de même nature par l'autre parent agent public.

En conséquence, je vous demande de bien vouloir inviter les personnels placés sous votre autorité qui perçoivent le SFT à compléter le formulaire dématérialisé de contrôle des conditions de versement du SFT sur le Portail Agent COLIBRIS et y joindre les pièces justificatives nécessaires à l'examen de leur situation, **avant le 5 décembre 2025** délai de rigueur.

En l'absence de réponse de la part des personnels bénéficiaires, le **versement du SFT sera suspendu sur paye de février 2026** avec effet rétroactif au **1^{er} septembre 2025**.

Je vous rappelle que toute modification dans la situation familiale des intéressés (naissance, mariage, divorce, ...), dans la situation professionnelle de leur conjoint ou dans la situation de leurs enfants de plus de 16 ans, doit être systématiquement et immédiatement portée à la connaissance du service gestionnaire chargé de la gestion du dossier individuel des intéressés.

Toute déclaration erronée fera l'objet d'une reprise du SFT **avec effet rétroactif à la date de perte du droit au SFT**.

Pour rappel, l'accès à Colibris s'effectue via le portail ARENA -> Enquêtes et Pilotage -> Pilotage académique -> Colibris – Portail des démarches ou via :
<https://portail-nancy-metz.colibris.education.gouv.fr>

Se connecter pour accéder au portail.

ARENA - Accédez à vos applications

Bienvenue Mme Chloé COLLIN

Gérer mes favoris Déconnexion

Première connexion à l'application

Message de votre Académie

AGCSE maintenance évolutive (dernier enquête 3-12) mardi 17/10 de 9h à 11h

GECD AMIA, RSP KHEPHREN maintenance mercredi 11/10 de 9h-10h 12h-15h

Aide au pilotage et à l'auto-évaluation

Archipel

APAE pour le 2nd degré

APAE pour le 2nd degré

Pilotage académique

EduConnect - MéteoStats

Colibris - Portail des démarches

Services pédagogiques

Pilotage par les enquêtes

Sondage Express

BO

BO WEBI - Accès à BO BH Académique

BO PIAD

BOPIAD

Pilotage Etablissements

Programme PHARE

Prévention

Document unique d'évaluation des risques professionnels et Programme annuel de Prévention (DUERP-PAP)

Document unique d'évaluation des risques professionnels et Programme annuel de Prévention (DUERP-PAP)

Document unique d'évaluation des risques professionnels et Programme annuel de Prévention (DUERP-PAP)

Un webinaire d'information sera organisé le jeudi 6 novembre 2025 de 17h à 17h30 afin d'accompagner les agents dans la réalisation de cette démarche.

Mes services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Pour le recteur
La secrétaire générale d'académie adjointe,
Directrice des ressources humaines,

Laurence DIDION